

### **Comité Syndical du 30 mars 2021 – Procès-Verbal**

1. Procès-verbal du Comité Syndical précédent
2. Modification des statuts du SIEVA (Syndicat Mixte Fermé)
3. Préparation budgétaire : affectation du résultat, CA2020, CG2020 et projet BP2021
4. Maison du fontainier
5. Avenant affacturage
6. Avenant Pliocène
7. Points d'information
8. Questions diverses

Monsieur Daniel MICHAUD remercie Monsieur Sylvain SOTTON, Maire de BEAUJEU, d'accueillir le comité syndical au théâtre de BEAUJEU ce qui permet de bien respecter le protocole sanitaire et de profiter d'une salle agréable, tempérée fraîche et sonorisée.

Daniel MICHAUD passe la parole à Sylvain SOTTON qui dit avoir le plaisir d'accueillir le comité syndical du SIEVA dans le théâtre de BEAUJEU, capitale historique de ce magnifique territoire du Beaujolais, récemment éligible à l'appel à projet petite ville de demain.

#### **1. Approbation Procès-Verbal du comité syndical du 15/12/2020**

L'approbation du procès-verbal du comité syndical du 15 mars 2020 est proposée au comité syndical.

L'ordre du jour est rappelé ci-après :

1. Procès-verbal du Comité Syndical précédent
2. Redevance eau potable – part syndicale
3. Points d'information
  - a. Subventions
  - b. Etudes
  - c. Travaux
  - d. Exploitation
  - e. Communication
4. Questions diverses

**Pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.**

## 2. Modification des statuts du syndicat

Daniel MICHAUD informe le comité de la nécessité réglementaire de modifier les statuts du syndicat suite à la prise de compétence eau potable par la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) / commune de Chénelette. Le SIEVA comprends 14 communes de la CCSB et 1 commune de la COR (Chénelette).

La Communauté de l'Ouest Rhodanien a pris la compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ce qui induit pour le syndicat de modifier ses statuts afin d'appliquer le principe dit de représentation-substitution (articles L5214-21, L5215-22 et L5216-7 du CGCT). Cette transformation s'effectue de plein droit, toutefois le changement de nature juridique du syndicat doit être formalisé et constaté par arrêté préfectoral.

Le syndicat intercommunal devient un syndicat mixte fermé (sans modification du périmètre). Dans les faits la COR est substituée au sein du SIEVA à la commune de Chénelette.

En pratique ce principe de représentation-substitution conduit la COR à siéger en lieu et place de sa commune au sein du comité syndical du SIEVA avec le même nombre de délégués mais nommés par la COR.

Sylvain SOTTON évoque le toilettage des statuts avec aussi la prise en compte de la commune de Belleville-en-Beaujolais pour sa commune déléguée de Saint Jean d'Ardières. Il est confirmé que le syndicat a pris contact avec la Préfecture pour prendre en compte ce point et que le périmètre restera bien le même.

Daniel MICHAUD évoque à l'assemblée le sujet de la dénomination du SIEVA qui n'est plus approprié car le syndicat devient mixte ; de plus cela est aussi l'occasion d'éviter aussi les doublons avec nos confrères du SIE Vallée d'Azergues (SIEVA).

M le Président a appelé le SIE Vallée d'Azergues pour bonne information et il est confirmé qu'il ne change pas de statuts et donc pas de nom.

Daniel MICHAUD fait deux propositions :

- Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée d'Ardières (SMEVA)
- Syndicat des Eaux de la Vallée d'Ardières (SEVA)

L'assemblée bien que très attaché à l'historique acronyme SIEVA comprend bien cette obligation.

Daniel MICHAUD demande de passer au vote.

### **Le comité syndical, à l'unanimité :**

- PREND ACTE de la modification des statuts pour la transformation en syndicat mixte fermé
- CONFIRME que la rédaction intégrera aussi la commune nouvelle de Belleville-en-Beaujolais mais que le périmètre reste inchangé et concerne uniquement le territoire de la commune déléguée de Saint Jean d'Ardières
- PREND ACTE du principe de représentation-substitution conduisant la COR à siéger en lieu et place de la commune de CHENELETTE au sein du comité syndical avec le même nombre de délégués (deux titulaires et un suppléant)

- DECIDE de modifier le nom du SIEVA qui devient le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée d'Ardières (SMEVA)
- DEMANDE à Monsieur le Président de valider la rédaction des modifications statutaires en lien avec les services de la Préfecture qui prendront l'arrêté préfectoral afférent
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à cette modification statutaire

Le projet de délibération sera transmis à chacun de nos communes membres et à la COR ; il est rappelé que chaque commune dispose d'un délai de 3 mois pour prévoir cette modification statutaire à l'ordre du jour d'une assemblée délibérante. Au-delà du délai de trois mois, l'avis est réputé favorable.

### **3. Préparations budgétaires**

Daniel MICHAUD présente les hypothèses prises pour le montage du budget prévisionnel 2021, qui sont les suivantes :

- Redevance sans aucune augmentation
- Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement en investissement
- Poursuite des travaux d'investissements sur à rythme soutenu comprenant le programme REBOND dans le cadre de l'appel à projet de l'agence de l'eau
- Emprunt permettant la poursuite des investissements, ce dernier sera à réinterroger une fois les décisions d'aides de l'agence de l'eau connue pour le programme REBOND

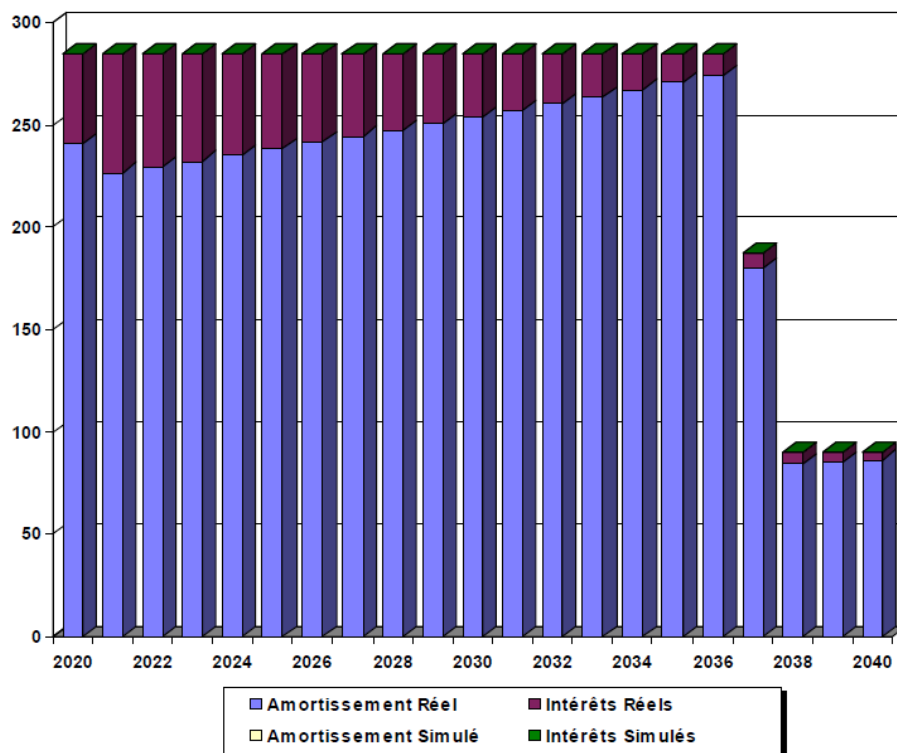
Dans un souci de lisibilité et de bonne compréhension ; Daniel MICHAUD demande de lire pour chaque article et chaque chapitre : le réalisé 2020, les crédits de reports et le budget prévisionnel 2021 proposé.

Céline GIRAUD procède à la lecture du compte administratif 2020 et Didier JAFFRE détaille les propositions budgétaires 2021.

Le support détaillé est projeté à l'assemblée.

Didier JAFFRE et Daniel MICHAUD apportent les précisions utiles au fil de la lecture.

## COURBE DE REMBOURSEMENT DES ANNUITES



Synd. Int Eaux Vallée d'Ardières  
138 route du Stade  
Chavanne  
69430 BEAUJEU

BUDGET S. I. E. V. A. 2021

16/03/2021  
11:05

### ECHEANCIER DES EMPRUNTS pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Date échéance	Objet de la dépense	Compte	Organisme prêteur	Durée/ périodicité, taux,	Type d'emprunt	Dette en capital # à l'origine * au 1er jan.	Annuités à payer pour l'exercice	Dont			
								Intérêts+Frais		Amortissements	
								Imputation	Montant	Imputation	Montant
<b>MOIS DE FÉVRIER</b>											
15/02/2021	PRET N 6A0119188000 21A_19CE2M	1641	CAISSE EPARGNE	300 / 12 0,9300%		# 2000000,00 * 1754822,20	90043,54	66111	19711,66	1641	70331,88
<b>TOTAL DU MOIS DE FÉVRIER</b>							90043,54		19711,66		70331,88
<b>MOIS DE AVRIL</b>											
01/04/2021	5 CAF7 FIX 2017 20a 700k2417254 21A_CAF7	1641	CREDIT AGRICOLE	240 / 6 1,3600%		# 700000,00 * 590784,29	20046,83	66111	4017,33	1641	16029,50
01/04/2021	4 CA FIX 27 JR2846 2017 21A_CA27F	1641	CREDIT AGRICOLE	240 / 6 1,3600%		# 2700000,00 * 2278739,48	77323,49	66111	15495,42	1641	61828,07
<b>TOTAL DU MOIS DE AVRIL</b>							97370,32		19512,75		77857,57
<b>MOIS DE OCTOBRE</b>											
01/10/2021	5 CAF7 FIX 2017 20a 700k2417254 21A_CAF7	1641	CREDIT AGRICOLE	240 / 6 1,3600%		# * * 590784,29	20046,83	66111	3908,33	1641	16138,50
01/10/2021	4 CA FIX 27 JR2846 2017 21A_CA27F	1641	CREDIT AGRICOLE	240 / 6 1,3600%		# * * 2278739,48	77323,49	66111	15074,99	1641	62248,50
<b>TOTAL DU MOIS DE OCTOBRE</b>							97370,32		18983,32		78387,00
<b>TOTAL DE LA SELECTION :</b>						# 5400000,00 * 4624345,97	284784,18		58207,73		226576,45

Participation du SIAMVA au BP2021 du SIEVA pour sa quote-part du fonctionnement  
**Participation de fonctionnement à verser au budget du SIEVA**

Année 2020	Base	SIEVA	SIAMVA
Temps passés secrétariat	100%	82%	18%
Temps passés S Morel	100%	82%	18%
<b>Répartition estimée</b>	<b>100%</b>	<b>82%</b>	<b>18%</b>

Année 2020	Montant	SIEVA	SIAMVA
621 : Convention mutualisation avec Belleville	20 000,00 €	16.400,00 €	3.600,00 €
6410 : Salaire secrétariat et personnel	9.427,32 €	7.730,40 €	1.696,92 €
6450 : charges patronales	2.924,88 €	2.398,40 €	526,48 €
6156 copieur maintenance	3.644,97 €	2.988,88 €	656,09€
6064 Fournitures administratives	349,14€	286,29€	62,85€
626 Téléphonie et divers	899,42 €	737,52€	161,90€
<b>Total</b>	<b>37.245,73€</b>	<b>30.541,50 €</b>	<b>6.704,23 €</b>

Travaux

Le tableau ci-dessous récapitule le programme d'investissement proposé :

Type	Commune	Lésusdt	RAR 2020 TTC	Propos. BP2021 TTC	Recettes 2021 NET	Total 2021 TTC	Observations (coût programme)
Etude	TAPONAS & ST JEAN D'ARDIERES	Etude d'impact agricole	- €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	Notification mars 2021 pour réalisation courant 2021, pas de subvention agence de l'eau
Etude	ST JEAN D'ARDIERES	Mise en œuvre du suivi de l'arrêté préfectoral	- €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	Devis BURGEAP, devis SUEZ en cours; questionner le Trésorier pour vérifier l'inscription en investissement
Etude	SIEVA	Suivi qualité et débit Fomhel	- €	- €	- €	- €	(12 campagnes/an + rapport) plus utile pour le moment
Bâtiments	SIEVA	Bâtiments divers travaux, entretien patrimoine	- €	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	Plomberie, stores, couverture, programmation à détailler
Divers	SIEVA	Matériel bureaux, mobilier	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	Pas de programmation détaillée à ce jour
Travaux Plomb	SIEVA	Branchements Plomb	- €	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	Programmation à détailler
Travaux renouvellement	SAINT JEAN D'ARDIERES	Pray - Rue du 08 Mai	- €	19 000,00 €	- €	19 000,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	SAINT LAGER	La Grand Ruis	- €	11 000,00 €	- €	11 000,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	MARCHAMPT	Les Villiers et Les Chopins	- €	65 016,00 €	- €	65 016,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Les Jonnères	- €	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	LANTIGNIE	La Thallière RD78	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	SAINT JEAN D'ARDIERES	PIZAY Nord et Est	23 984,00 €	- €	- €	23 984,00 €	En cours de solde
Travaux renouvellement	QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Saint Nizier vers La Roche - RD09	- €	213 000,00 €	- €	213 000,00 €	Programmation enrobés Département du RHONE (pm 225.000 St Vincent vers St Nizier)
Travaux renouvellement	BEAUJEU	Hameau des Etoux	- €	244 000,00 €	- €	244 000,00 €	Coordination avec les travaux d'investissement communaux en cours (programmation été 2021 à confirmer)
Travaux renouvellement	SAINT LAGER	Route de Charentay - RD68	226 000,00 €	- €	- €	226 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%), travaux en cours
Travaux renouvellement	QUINCIE EN BEAUJOLAIS	Chavanne/Les Gilets - RD43 (AB&BC)	- €	412 000,00 €	- €	412 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux renouvellement	SAINT JEAN D'ARDIERES	Les Rochons	- €	321 000,00 €	- €	321 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux renouvellement	DRACHE	Route des Trêches	- €	288 000,00 €	- €	288 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux renouvellement	MARCHAMPT	Les Micholères	- €	315 000,00 €	- €	315 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux renouvellement	BEAUJEU	La Grange Milieu	- €	386 000,00 €	- €	386 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux renouvellement	SAINT LAGER	Chandignon	- €	191 000,00 €	- €	191 000,00 €	Programme Rebond (attente décision agence de l'eau, hypothèse 25%)
Travaux	SIEVA	Urgences, opportunités et divers	- €	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	Pas de programmation détaillée à ce jour, rue Ioliot Curie?
Vente	CERGHE	Maison du Fontainier	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	Frais de géométrie, provisions
			<b>253 984,00 €</b>	<b>2 802 016,00 €</b>	- €	<b>3 056 000,00 €</b>	

La parole est aussi donnée à Eric BRUNET qui détaille les travaux exécutés dans les bâtiments, à savoir pour le siège du syndicat :

- Intervention du plombier pour réparer des fuites dans les sanitaires
- Entretien des cassettes de chauffage et de climatisation
- Travaux en cours de préparation : entretien de la toiture, réparation des volets roulants, entretien réglementaire de l'ascenseur

Eric BRUNET informe aussi le comité de la réflexion en cours pour mettre en place une salle de réunion au rez-de-chaussée (projection, mobilier adapté).

Didier JAFFRE apporte des précisions expliquant les montants budgétaires :

- Passage des dépenses liées à la télérelève dans la section fonctionnement plutôt que la section investissement à la demande du Trésorier public car le marché de travaux a été réceptionné en 2020.

Il est rappelé que ce montant a été déduit de la part fermière pour être transféré vers la part syndicale par voie d'avenant et que ce n'est pas une dépenses supplémentaire.

- Explication de la convention de coopération décentralisées avec l'agence de l'eau pour le projet de création d'un forage au Burkina Faso pour le compte de l'association BARCA. Il est confirmé que le syndicat a un rôle le portage administratif car son implication permet à l'association BAZRCA de bénéficier d'un taux d'aides de 70% au lieu de 50% mais le principe est financièrement transparent pour le syndicat car chaque euro versé par l'agence est mandaté au même montant à l'association qui elle se charge des travaux (surveillance, factures, etc.). Dans le cadre de ce projet il est précisé que la fondation Terre d'Initiative Solidaire (TIS) du groupe SUEZ a octroyé une convention de mécénat à hauteur de 4.000 euros pour le projet ; là aussi le principe est que le syndicat perçoive les 4.000 euros pour reverser 4.000 euros à BARCA.
- La liste des investissements est détaillée au comité
- Le taux d'aides de l'agence de l'eau n'est toujours pas connu à ce jour

Didier JAFFRE demande, pour chacun des chapitres budgétaires, à l'assemblée si des points sont à préciser.

Daniel MICHAUD, une fois la lecture achevée, sollicite le comité syndical afin que chaque délégué puisse poser des questions, puis propose que l'on passe au vote.

### **Affectation du résultat**

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion dressé par M. BAUER, trésorier payeur du Syndicat, ont été édités et transmis au comité pour présentation.

Il est précisé qu'il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement en recette d'investissement (R1068) afin de poursuivre la stratégie de réaliser le plus de travaux de renouvellement possible.

**Le comité accepte à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement dans la section d'investissement, soit le montant de 912 853,26 €.**

Daniel MICHAUD confirme qu'il est une heureuse nouvelle de pouvoir affecter un résultat aussi positif en investissement, signe de finances saines.

## Vote du compte administratif 2020

Monsieur le Président sera appelé à sortir de la salle le temps du vote du compte administratif 2020 et donne la parole à Didier JAFFRE.

Les résultats du compte administratif 2020 sont lus par Didier JAFFRE :

069047  
TRES. BEAUJEU



II-1  
Exercice 2020

21900 - SI EAUX VAL D'ARDIERES

### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 176 955,76	1 456 020,02	5 632 975,78
Titres de recettes émis (b)	1 756 651,13	1 798 235,76	3 554 886,89
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 756 651,13	1 798 235,76	3 554 886,89
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 176 955,76	1 456 020,02	5 632 975,78
Mandats émis (f)	3 518 499,09	908 561,61	4 427 060,70
Annulations de mandats (g)		23 179,11	23 179,11
Dépenses nettes (h = f - g)	3 518 499,09	885 382,50	4 403 881,59
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		912 853,26	
(h - d) Déficit	1 761 847,96		848 994,70

Didier JAFFRE demande au comité de procéder au vote du compte administratif 2020.

**Le comité approuve le compte administratif 2020 à l'unanimité.**

Monsieur le Président est appelé à revenir dans la salle et remercie le comité syndical de sa confiance.

## Vote du compte de gestion 2020

Les résultats du compte de gestion 2020 établi et vérifié par le Trésorier Public, M BAUER, sont présentés ci-dessous.

Résultats budgétaires de l'exercice 2020 :

### Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 176 955,76	1 456 020,02	5 632 975,78
Titres de recette émis (b)	1 756 651,13	1 798 235,76	3 554 886,89
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 756 651,13	1 798 235,76	3 554 886,89
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 176 955,76	1 456 020,02	5 632 975,78
Mandats émis (f)	3 518 499,09	908 561,61	4 427 060,70
Annulations de mandats (g)		23 179,11	23 179,11
Dépenses nettes (h = f - g)	3 518 499,09	885 382,50	4 403 881,59
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		912 853,26	
(h - d) Déficit	1 761 847,96		848 994,70

Résultat d'exécution (clôture) de l'exercice 2020 :

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

21900 - SI EAUX VAL D'ARDIERES

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	1 684 614,19		-1 761 847,96		-77 233,77
Fonctionnement	545 471,55	545 471,55	912 853,26		912 853,26
<b>TOTAL I</b>	<b>2 230 085,74</b>	<b>545 471,55</b>	<b>-848 994,70</b>		<b>835 619,49</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>2 230 085,74</b>	<b>545 471,55</b>	<b>-848 994,70</b>		<b>835 619,49</b>

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion concordent avec ceux du compte administratif 2020, M Le Président demande au comité de procéder au vote du compte de gestion 2020.

**Le comité approuve le compte de gestion 2020 à l'unanimité.**

### Vote du budget prévisionnel 2021

Monsieur Le Président remercie Céline GIRAUD et Didier JAFFRE pour la lecture explicitée et soumet au comité le vote du budget prévisionnel 2021.

**Le comité vote le budget prévisionnel 2021 à l'unanimité.**

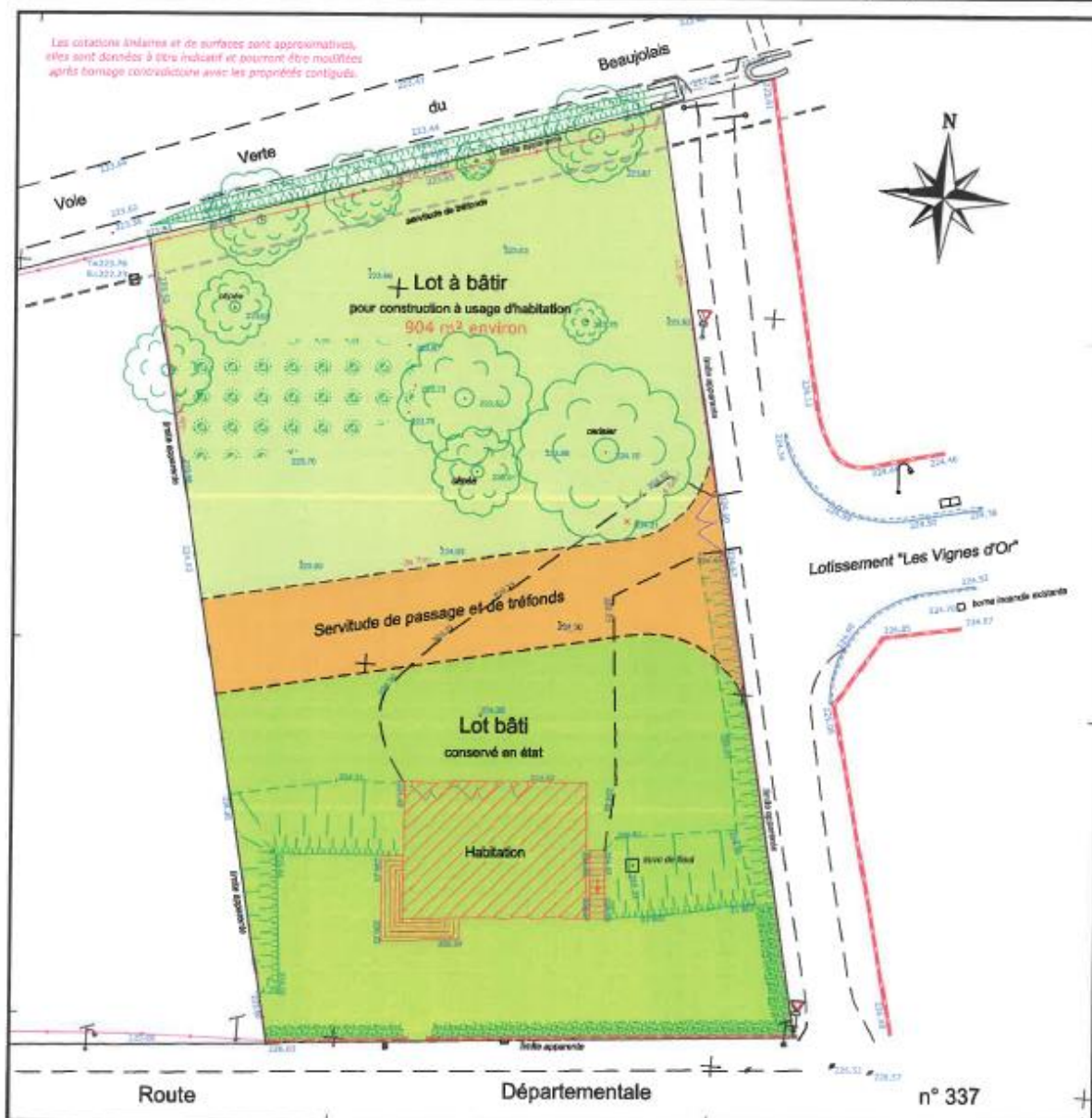
M le Président remercie les délégués pour le vote de ce 1<sup>er</sup> budget prévisionnel du mandat et confirme sa satisfaction de poursuivre une politique de travaux sur notre infrastructure eau potable dans nos 15 communes.



#### 4. Maison du fontainier

Daniel MICHAUD présente de manière détaillée le projet de vente de la parcelle et de la maison du fontainier.

Département du Rhône Commune de CERCIÉ-en-Beaujolais Lieudit : " Le Près du Plat "		 <b>GÉOMÈTRE-EXPERT</b> CORNELIE VALERIE KARANTIN			
<h2 style="color: red;">PROJET de DIVISION</h2>		<b>D.P. 10</b>			
Propriété du <b>Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières</b>					
	<b>ECHELLE 1/250</b>	 Dominique MOREL Géomètre Expert S.P.L.G. - Datchet tracté en 2000 - F1, rue Victor Hugo 69220 BELLEVILLE tél. 04.74.60.01.55 fax. 04.74.60.38.84 dmorel@orange.fr dmorel@wanadoo.fr	<b>NOVEMBRE 2014</b>		
	<b>CADASTRE :</b> Section C2 n° 377			<table border="1" style="width: 100%; height: 40px;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>	



M le Président travaille en étroite concertation avec la Mairie de Cercié et confirme l'option de vendre la surface utile au prolongement de la voirie pour l'urbanisation de la surface de terrain encore libre à l'Ouest.

Il a été fait appel à des agences immobilières et les différentes estimations restent cohérentes.

Le comité est informé que plusieurs personnes ont fait connaître leur intérêt auprès de M BRUNET ; le Président confirme que la période est propice à la vente ce qui devrait apporter des recettes intéressantes pour le syndicat.

Daniel FAYAR informe le comité que la période est très propice à la vente comme il le constate sur la commune de Taponas avec des prix qui ont augmentés depuis quelques mois.

Daniel MICHAUD demande un vote pour poursuivre les démarches utiles.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- CONFIRME la décision de vendre la parcelle et la maison du fontainier, propriété du syndicat sur la commune de cercié
- AUTORISE Monsieur le Président à étudier les offres d'acquisition dans l'intérêt du syndicat
- AUTORISE Monsieur le Président à s'attacher les services d'une agence immobilière si cela est opportun
- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches pouvant être utile à la vente et à la sécurisation de la procédure, tel que le bornage ou le recours à un office notarial
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à la démarche

**5. Avenant affacturage**

Une convention tripartite d'affacturage (facturation, encaissement et reversement) signée en date du 16 avril 2015 existe entre le syndicat, la CCSB et SUEZ pour la facturation de la redevance assainissement non collectif via les factures établis par notre délégué.

Il est proposé au comité un avenant à cette convention afin d'adapter la durée de cette convention à la durée du contrat d'affermage.

Pour le reste les conditions restent inchangées, à savoir que les frais inhérents sont à la complète charge de la CCSB via son budget annexe SPANC.

Daniel MICHAUD demande de passer au vote.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- CONFIRME la méthode pour la convention tripartite d'affacturage concernant la tarification de l'assainissement non collectif de la CCSB
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'affacturage entre le syndicat, l'entreprise SUEZ EAU France et la Communauté de Communes Saône Beaujolais afin que la facturation du service de l'assainissement non collectif passe aussi par la facture d'eau potable
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à la démarche

## 6. Avenant Pliocène

Daniel MICHAUD passe la parole à Didier JAFFRE qui expose au comité le principe d'un avenant pour l'intégration dans le périmètre affermé du champ captant du Pliocène et de ses équipements.

Cet avenant est uniquement « technique » afin que les agents de l'entreprise SUEZ qui interviennent pour l'exploitation de ce site puisse être couvert en cas de besoin.

Cet avenant ne comporte aucune clause financière, cet aspect fera l'objet de discussion spécifique entre le délégataire et le syndicat en temps utile.

Daniel MICHAUD demande de passer au vote.

### **Le comité syndical, à l'unanimité :**

- CONFIRME la méthode par avenant pour intégrer le champ captant du Pliocène et ses équipements dans le périmètre affermé
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n)4 avec l'entreprise SUEZ EAU France pour régulariser l'intégration du champ captant et tous les équipements associés dans le périmètre affermé du contrat de concession existant entre le syndicat et l'entreprise
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à la démarche

## 7. Points d'avancement

*Subventions* : dans l'attente de la réponse de l'agence de l'eau pour le programme REBOND, cette réponse est dimensionnante dans l'exécution du BP2021 (réalisation de tout ou partie de l'emprunt le cas échéant).

### *Etudes*

L'étude d'impact agricole a démarré le 16 mars 2021, un 1<sup>er</sup> comité de pilotage est programmé le 27 avril 2021.

Une réunion des exploitants agricoles sera programmée 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai et les enquêtes de terrain débiteront à partir du 15 mai 2021 jusqu'à fin juin 2021 (période plus propice aux exploitants agricoles pour libérer du temps).

Une fois cette étude menée à bien, alors le syndicat pourra relancer les DUP pour ses deux champs captant.

Daniel MICHAUD donne la parole à Daniel FAYARD qui détaille les enjeux de cette importante étude :

- Protéger nos captages et la ressource en eau
- Respecter le calendrier avec un achèvement pour l'automne 2021
- Concilier la protection de la ressource et la vie agricole

Daniel FAYARD précise que l'étude est réalisée par le cabinet ALLIANCE ENVIRONNEMENT et la Chambre d'Agriculture du Rhône ce qui permet de bénéficier des services de véritables experts ce qui est indispensable pour ce type d'étude.

Daniel MICHAUD confirme l'importance de cette étude et précise que la 1<sup>ère</sup> des urgences est de mener à terme la DUP du Pliocène afin que le syndicat puisse distribuer l'eau de cette ressource à ses usagers.

Daniel MICHAUD présente au comité l'opportunité de réaliser un schéma directeur eau potable avec les nouveaux enjeux du cycle de l'eau (gestion patrimoniale, économies d'eau, loi NOTRe) car le schéma directeur en vigueur vient de fêter sa décennie et des réflexions de fond sont à mener :

- Compétence eau potable
- Interconnections et secours avec nos voisins
- Gestion patrimoniale
- Programmation pluriannuelle des travaux
- Document de cadrage en lien avec la défense incendie (obligation réglementaire des communes)

**Le comité syndical, à l'unanimité, autorise le syndicat à solliciter les aides financières les plus larges possibles pour la réalisation de cette étude de schéma directeur d'eau potable sur le territoire du syndicat.**

#### *Travaux*

L'avancement des travaux est présenté par Fabien LEON de l'entreprise SAFEGE à l'aide d'un support annexé.

Un point détaillé sur les branchements plomb restant à renouveler est présenté par Christophe HOFF de l'entreprise SAFEGE à l'aide d'un support annexé.

Daniel MICHAUD confirme que la réflexion sur les écarts se poursuit avec des arbitrages à rendre, principalement pour l'écart dit du Mont Brouilly (mise à niveau du surpresseur et des ouvrages + intégration d'un linéaire de canalisation supplémentaire au patrimoine du syndicat dont l'état n'est pas complètement connu à ce jour).

Monsieur le Président demande un diagnostic de la canalisation :

- Confirmation du matériau
- Implantation précise sur l'ensemble du linéaire

Daniel MICHAUD passe la parole à Eric BRUNET qui présente le démarrage d'un travail de diagnostic sur le patrimoine bâti du syndicat avec l'accompagnement technique de Fabien BOURGEY. Une fiche a été préparée et les 1<sup>ères</sup> visites de terrain sont programmées dès la fin du confinement.

La réflexion sur l'aménagement de la salle du rez-de-chaussée est évoquée afin d'optimiser les surfaces disponibles (voir ci-dessus).

Eric BRUNET informe le comité qu'un gros nettoyage a été fait autour de la maison Ramel à Taponas.

Daniel MICHAUD dit au comité que la réflexion sera menée dans les prochains mois mais sans précipitation au vu de la position stratégique de la parcelle en plein centre de la commune de Taponas et en lien direct avec les propriétés du syndicat allant jusqu'à la rivière Saône. Il est confirmé que la plantation d'osiers libres n'est pas maintenable en l'état car trop chronophage, donc coûteux, en terme d'entretien ; ne seront conservés que les plantations réussies et les autres surfaces seront aménagées dans un souci d'entretien minimum dans les principes d'écoconception actuelle.

Daniel MICHAUD confirme que le poteau bois Telecom sera prochainement déposé.

Est fait état de « tags » délictueux sur des panneaux d'information du syndicat. Il est convenu de les effacer au plus vite.

Pour mémoire il est précisé que la commune de Chénelette est en train de programmer des travaux de voirie : Tronçon centre village – église.

### *Exploitation*

Le délégataire a mis en place son suivi en temps réel avec rapport trimestriel (joint avec le PV).

Le suivi 2020 de Fontbel est récapitulé ci-dessous, il est proposé d'arrêter le suivi pour l'instant car l'historique est suffisante et il suffira de redémarrer le moment venu.

DEBITS	SOURCE (M3/J)	DRAINS (M3/J)	SOURCE + DRAINS (M3/J)
20/01/2020	210	216	426
18/02/2020	220	232	452
18/05/2020	86	49	135
03/06/2020	81	50	131
07/07/2020	72	50,4	122,4
21/07/2020	68	49	117
04/08/2020	74	52	126
18/08/2020	71	55	126
08/09/2020	43,2	44,1	87,3
22/09/2020	54	45	99
20/10/2012	144	86	230
03/11/2020	157	95	252
01/12/2020	100	66	166

ARSENIC	SOURCE (µg/L)	PETITE GALERIE (µg/L)	GRANDE GALERIE (µg/L)	MELANGE 2 DRAINS (µg/L)	DRAINS + SOURCE THEORIQUE (µg/L)
20/01/2020	11,7	21,5	20,8	21,7	16,77
18/02/2020	10,6	19,9	15,6	18,6	14,71
18/05/2020	10,5	23,1	22,9	23,8	15,33
03/06/2020	10,1	22,7	31,9	23,4	15,18
07/07/2020	18,1	20,4	0,2	21	19,29
21/07/2020	9,85	21,6	28,4	22,6	15,19
04/08/2020	12	26,9	34,2	27,8	18,52
18/08/2020	11,4	19,8	29	25,7	17,64
08/09/2020	0,19	0,91	24,8	25,2	12,82
22/09/2020	12,4	20,2	26,5	28	19,49
20/10/2020	10,9	19,1	21,2	23,1	15,46
03/11/2020	11,1	18,5	115	23,5	15,77
01/12/2020	11,3	20,4	42,1	28	17,94

TURBIDITE	SOURCE (NTU)	PETITE GALERIE (NTU)	GRANDE GALERIE (NTU)	MELANGE 2 DRAINS (NTU)	DRAINS + SOURCE THEORIQUE (NTU)
20/01/2020	1,3	2,13	2,04	4,5	2,92
18/02/2020	1,4	2,18	2	4,2	2,84
18/05/2020	0,17	0,19	1,87	0,51	0,29
03/06/2020	0,23	0,21	0,54	0,35	0,28
07/07/2020	0,36	0,36	0,21	0,6	0,46
21/07/2020	0,14	0,26	0,53	0,33	0,22
04/08/2020	0,15	0,35	1,52	0,43	0,27
18/08/2020	0,21	0,43	2,58	0,78	0,46
08/09/2020	0,52	0,62	4,02	0,62	0,57
22/09/2020	1,17	0,8	3,74	1,45	1,30
20/10/2020	0,5	0,5	2,1	0,7	0,57
03/11/2020	0,6	1	2	95	36,19
01/12/2020	0,29	0,51	0,8	0,6	0,41

Jean-Michel MOREY remercie le syndicat d'avoir réalisé toutes ces analyses et précise que maintenant que le traitement permet à chaque usager de bénéficier d'une eau idéalement minéralisée qui n'entartre plus, il semble peu opportun d'investir plus avant pour des travaux de traitement de la source de Fontbel, notamment quand on constate aussi les débits d'étiage parfois faible.

Parallèlement M MOREY confirme l'intérêt de continuer à bien entretenir les différentes sources pour l'avenir ; ce que Daniel MICHAUD confirme vouloir perpétuer.

Le bilan du volume vendu en gros (SIVU GS) est récapitulé ci-dessous.

2020 <i>SIVU</i>						
Période	Achat SIVU au SIEVA	Vente SIVU au SIEVA	solde facture	Conso Corico	Conso SIVU hors Corico	Vente SIVU à ST BONNET
janvier	14 539	1 209	13 330	3 759	9 571	0
février	10 440	1 204	9 236	3 930	5 306	0
mars	4 953	998	3 955	3 082	873	0
avril	8 445	816	7 629	5 793	1 836	0
mai	6 473	2 165	4 308	2 174	2 134	0
juin	8 885	1 367	7 518	5 242	2 276	0
juillet	13 225	1 392	11 833	4 900	6 933	0
août	15 971	1 790	14 181	3 009	11 172	144
septembre	16 924	1 371	15 553	4 971	10 582	255
octobre	7 186	913	6 273	4 852	1 421	49
novembre	7 433	970	6 463	3 336	3 127	0
décembre	10 181	660	9 521	2 667	6 854	0
<b>TOTAUX</b>	<b>124 655</b>	<b>14 855</b>	<b>109 800</b>	<b>47 715</b>	<b>62 085</b>	<b>448</b>

Estimation (lissage) car pas de relève, cause confinement COVID 19

### Communication

Pas de sujet particulier, les évènements pourront être programmés en fonction des contraintes sanitaires.

## 8. Questions diverses

Un retour est fait sur la grosse casse survenue à Cercié qui a provoqué la vidange complète des réservoirs de Souzy.

A cette occasion est souligné la grande pertinence des travaux de connexion inter-services réalisés parallèlement aux travaux du SIAMVA sur la commune de Régnié-Durette (les Bruyères) car cela a permis aux équipes pilotées par Jérôme COMMANDE de remettre en eau dès 8h le matin alors qu'il aurait fallu attendre le soir sans cette nouvelle liaison opérationnelle.

Jean Michel MOREY demande à l'entreprise SUEZ de transmettre les factures par le dispositif réglementaire CHORUS PRO afin d'éviter des difficultés de traitement, ce que chaque commune approuve.

Sébastien LAZZARONI prend note de la remarque et demande aux services comptables de SUEZ de procéder par CHORUS PRO.

Daniel FAYARD expose à SUEZ son prototype de guide pour bouche à clef qui permette aux bouchons de bouches à clefs de reprendre naturellement leur place même s'ils sont soulevés sous la pression des pneumatiques des véhicules.

Jérôme COMMANDE prend note et ira étudier ce test grandeur nature pour le reproduire sur les secteurs sensibles où les bouches à clefs sont situés sous l'emprise de bandes de roulement.

*L'ordre du jour clos, la séance est levée.*